

CANTONALES. Deux candidats à droite pour reprendre un canton tenu par la gauche.

« Favorable à une zone commerciale »

Si vous étiez élu, quel serait le dossier prioritaire du canton ?

« Ce serait le développement de l'emploi, par la création de la zone commerciale du Charmoy, complémentaire de la zone de Tilly-en-Vallées les Pôts. »

Quelle est votre position sur l'implantation de l'hypermarché Leclerc ?

« Je suis très favorable à l'implantation d'une zone commerciale pour les créations d'emplois locaux, l'apport de 12 M€ d'investissements totalement privés qui permettent d'aménager la voirie et les réseaux de la zone sans aucune dépense à charge des habitants du canton (...) »

« Une offre commerciale adaptée et élargie (leur) évitant des déplacements coûteux. »

Craignez-vous le vote FN ?

« Je crains comme tout le monde un vote FN déjouer, en réaction au mépris de la démocratie dont a fait preuve le président de la Com Com en votant contre le projet sans tenir compte ni de l'avis favorable exprimé lors d'un conseil la veille de la CDAC d'une très large majorité d'élus communautaires, ni des 80 % d'avis favorables exprimés lors de la consultation des électeurs d'Auxonne, représentatifs du canton. »



Raoul Langlois (UMP) est maire d'Auxonne. Photo LBP

QUI EST-IL ?

RAOUL LANGLOIS

Agé de 58 ans, c'est l'homme qui a repris à la gauche la mairie d'Auxonne et qui espère bien succéder une nouvelle fois à Antoine Sanz, conseiller général sortant, étiqueté à gauche. Il a été mis en difficulté sur l'implantation d'un hypermarché.

« Priorité aux commerces locaux »

Si vous étiez élu, quel serait le dossier prioritaire du canton ?

« Un parc agro-industriel est une priorité pour le canton d'Auxonne (...). J'encourage le développement d'une agriculture durable, mieux rémunérée, en soutenant la production légumière locale par l'installation de producteurs (bios ou conventionnels) et par des circuits courts (pour la restauration collective). »

« Je souhaite que le canton dispose d'une zone d'activité de référence. »

Quelle est votre position sur l'implantation de l'hypermarché Leclerc ?

« Les commerces de proximité participent pleinement à la vie sociale et à l'animation de la ville. La création d'un port a vocation à développer le tourisme et créer une nouvelle activité commerciale à son opposé n'est pas cohérent. (...) Le respect dû aux producteurs, les coûts supportés par le contribuable, tout ceci plaide pour un changement et pour un soutien en priorité aux commerces et artisans locaux. »

Craignez-vous le vote FN ?

« Le rôle de la République est bien de garantir l'égalité et le respect à tous. Ce ne sont pas les valeurs ni le programme du Front National. »



Jean-Paul Vadot (DVG) est maire de Soirans. Photo LBP

QUI EST-IL ?

JEAN-PAUL VADOT

Agé de 54 ans, il a pour mission de conserver ce canton à gauche. Rude tâche en perspective, mais la présence de deux candidats de droite au premier tour pourrait lui permettre de réussir ce qu'avait déjà réalisé Antoine Sanz en 2004.

« Etre rassemblés pour faire réussir ce canton »

Si vous étiez élu, quel serait le dossier prioritaire du canton ?

« C'est la conjugaison de la mise en œuvre de divers projets dans plusieurs domaines qui permet un développement harmonieux d'un territoire : dimension sociale de l'aide à l'enfance et aux personnes âgées, maintien d'une offre médicale appropriée, renforcement des liens entre les communes du canton et avec les pôles extérieurs, etc. (...) »

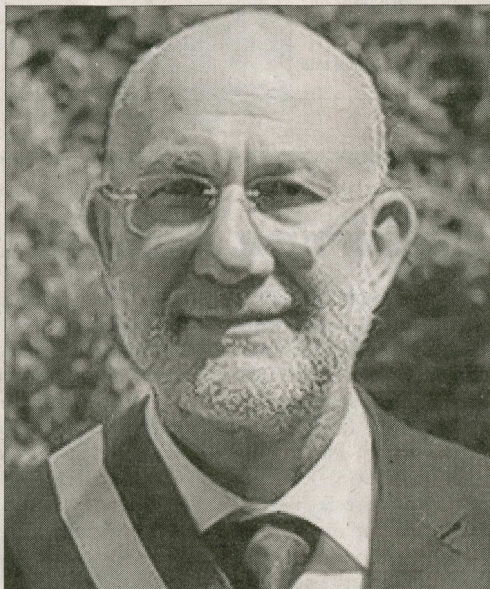
« Trop peu d'emplois qualifiés ou non qualifiés sont offerts à Auxonne et dans nos villages. »

Quelle est votre position sur l'implantation de l'hypermarché Leclerc ?

« Le président de la communauté de communes Auxonne / Val de Saône (Comcom) ne s'est jamais beaucoup engagé pour le développement économique (...). Le maire d'Auxonne (...) a mené un projet en solitaire, sans consulter les élus des autres communes (...) »

Craignez-vous le vote FN ?

« La crainte du vote FN ressurgit à l'occasion d'un sondage, que je considère devoir prendre avec prudence. Cette montée du vote FN dans les sondages est bien entendu préoccupante. Il faut écouter les habitants. Leur souffrance est réelle et il convient d'en tenir compte. »



Dominique Girard (DVD) est maire de Flammerans. LBP

QUI EST-IL ?

DOMINIQUE GIRARD

Agé de 61 ans, il est maire de la commune de Flammerans. Cet ancien professeur d'histoire et géographie est issu d'une vieille famille d'agriculteur et soutenu officiellement par le député de la circonscription Rémi Delatte.

Autres candidats

Ils sont quatre : David Treca (FN), Jean-Luc Boulegue (PCF), Bernard Krempp (Europe Ecologie-Les Verts-Cap 21), Pierre-Louis Monteiro (MoDem).